



RCS : AVIGNON

Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00479

Numéro SIREN : 800 790 412

Nom ou dénomination : A.U.C.T. VENTOUX LUBERON

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2017 sous le numéro de dépôt 6973

AUCT VENTOUX LUBERON

SAS au capital de 5 000,00 euros

Siège social : 40 ancien chemin de Carpentras 84330 CAROMB

RCS n°800790412- RCS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Monsieur BRUNET JOAQUIM, associé unique de la société AUCT VENTOUX LUBERON, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir:

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 836,93 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 120 978,73 Euros hors taxes contre 101 892,07 Euros hors taxes pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 19 086,66 Euros ou de 18,73%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 115 993,15 Euros contre 108 691,77 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 7 301,38 Euros ou de 6,72%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 114 444,44 Euros contre 105 161,82 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 9 282,62 Euros ou de 8,83%.

12 JUIL. 2017

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 296,78 Euros contre 392,74 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 95,96 Euros ou de -24,43%.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 27,00 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 27,00 Euros.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 16 928,86 Euros contre 5 611,33 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 11 317,53 Euros.
- Les liquidités sont de 23 035,47 Euros contre 20 218,21 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 817,26 Euros ou de 13,93%.

Pour cet exercice :

- Les autres achats et charges externes sont de 61 913,99 Euros contre 65 460,70 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 3 546,71 Euros ou de -5,42%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 1 581,39 Euros contre 1 421,96 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 159,43 Euros ou de 11,21%.
- Les salaires et traitements sont de 27 924,00 Euros contre 19 823,64 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 8 100,36 Euros ou de 40,86%.
- Les charges sociales sont de 11 100,00 Euros contre 7 500,13 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 3 599,87 Euros ou de 48%.
- Les dotations aux amortissements sont de 11 411,72 Euros contre 10 912,16 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 499,56 Euros ou de 4,58%.
- Les autres charges sont de 513,34 Euros contre 43,23 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 470,11 Euros
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 est de 836,93 Euros.
- L'effectif est de 1 salarié.

Aucun investissement n'a été réalisé cette année.

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 836,93 Euros formant un résultat affectable de 836,93 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

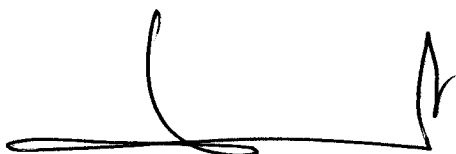
- Aux autres réserves pour 836,93 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est signalé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 751,00 euros non déductible du résultat fiscal. Cette somme correspond à des dépenses et des charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large loop and a vertical stroke ending in a small hook.

AUCT VENTOUX LUBERON

SAS au capital de 5 000,00 euros

Siège social : 40 ancien chemin de Carpentras 84330 CAROMB

RCS n°800790412- RCS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Monsieur BRUNET JOAQUIM, associé unique de la société AUCT VENTOUX LUBERON, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir:

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 836,93 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 120 978,73 Euros hors taxes contre 101 892,07 Euros hors taxes pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 19 086,66 Euros ou de 18,73%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 115 993,15 Euros contre 108 691,77 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 7 301,38 Euros ou de 6,72%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 114 444,44 Euros contre 105 161,82 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 9 282,62 Euros ou de 8,83%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 296,78 Euros contre 392,74 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 95,96 Euros ou de -24,43%.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 27,00 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 27,00 Euros.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 16 928,86 Euros contre 5 611,33 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 11 317,53 Euros.

- Les liquidités sont de 23 035,47 Euros contre 20 218,21 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 817,26 Euros ou de 13,93%.

Pour cet exercice :

- Les autres achats et charges externes sont de 61 913,99 Euros contre 65 460,70 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 3 546,71 Euros ou de -5,42%.

- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 1 581,39 Euros contre 1 421,96 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 159,43 Euros ou de 11,21%.

- Les salaires et traitements sont de 27 924,00 Euros contre 19 823,64 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 8 100,36 Euros ou de 40,86%.

- Les charges sociales sont de 11 100,00 Euros contre 7 500,13 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 3 599,87 Euros ou de 48%.

- Les dotations aux amortissements sont de 11 411,72 Euros contre 10 912,16 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 499,56 Euros ou de 4,58%.

- Les autres charges sont de 513,34 Euros contre 43,23 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 470,11 Euros

- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 est de 836,93 Euros.

- L'effectif est de 1 salarié.

Aucun investissement n'a été réalisé cette année.

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

II - PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 836,93 Euros formant un résultat affectable de 836,93 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 836,93 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est signalé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 751,00 euros non déductible du résultat fiscal. Cette somme correspond à des dépenses et des charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized 'C' and a vertical line with a hook at the top.

AUCT VENTOUX LUBERON

SAS au capital de 5 000,00 euros

Siège social : 40 ancien chemin de Carpentras 84330 CAROMB

RCS n°800790412- RCS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL

Le 30 juin 2017, les associés de la société AUCT VENTOUX LUBERON se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 40 ancien chemin de Carpentras 84330 CAROMB à 18 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par BRUNET JOAQUIM.

Le Président constate que :

Sont présents :

- Monsieur BRUNET JOAQUIM, propriétaire de 100 parts, représentant 100 voix

Soit au total 1 associé(s) présent(s), totalisant 100 parts sur les 100 composant le capital social.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion.

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

- Affectation du résultat.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2016

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 836,93 Euros.

L'assemblée générale indique, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 751,00 euros non déductible du résultat fiscal. Cette somme correspond à des dépenses et des charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 836,93 Euros formant un résultat affectable de 836,93 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 836,93 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Fait à CAROMB,
Le 30/06/2017.

Signatures des associés :

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a large loop at the end and a vertical stroke crossing it.

AUCT VENTOUX LUBERON

SAS au capital de 5 000,00 euros

Siège social : 40 ancien chemin de Carpentras 84330 CAROMB

RCS n°800790412- RCS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL

Le 30 juin 2017, les associés de la société AUCT VENTOUX LUBERON se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 40 ancien chemin de Carpentras 84330 CAROMB à 18 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par BRUNET JOAQUIM.

Le Président constate que :

Sont présents :

- Monsieur BRUNET JOAQUIM, propriétaire de 100 parts, représentant 100 voix

Soit au total 1 associé(s) présent(s), totalisant 100 parts sur les 100 composant le capital social.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion.

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

- Affectation du résultat.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

JB

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2016

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 836,93 Euros.

L'assemblée générale indique, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 751,00 euros non déductible du résultat fiscal. Cette somme correspond à des dépenses et des charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 836,93 Euros formant un résultat affectable de 836,93 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 836,93 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Fait à CAROMB,
Le 30/06/2017.

Signatures des associés :

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical line and a small hook at the end.

Désignation de l'entreprise				AUCT VENTOUX LUBERON				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise				40 ancien chemin de Carpentras		84330		CAROMB	
Numéro SIRET*				8 0 0 7 9 0 4 1 2 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *				12		Durée de l'exercice précédent* 12			
								Exercice N clos le	
								31/12/2016	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014	12 061	016	10 364	1 698		
	Immobilisations corporelles*		028	32 290	030	18 762	13 529		
	Immobilisations financières* (1)		040		042				
	Total I (5)		044	44 352	048	29 125	15 226		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	1 720	052		1 720		
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	14 145	070		14 145		
		Autres* (3)	072	2 784	074		2 784		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	23 035	086		23 035		
	Charges constatées d'avance*		092	1 111	094		1 111		
	Total II		096	42 795	098		42 795		
	Total général (I + II)		110	87 147	112	29 125	58 022		
PASSIF								Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120			5 000		
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126			500		
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132			24 053		
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136			837		
	Provisions réglementées			140					
Total I			142			30 390			
Provisions pour risques et charges			154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			11 724		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166			4 559		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)			172			11 348		
REVENUS	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176			27 632		
	Total général (I + II + III)			180			58 022		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	6 408	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

copie conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **AUCT VENTOUX LUBERON** Néant ☐ *

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐ Exercice N clos le 31/12/2016

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue {	biens		dont export et livraisons	215		214			
		services *		intracommunautaires	217		218	120 979		
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	-4 997	
	Production stockée*					224				
	Production immobilisée*					226				
	Subventions d'exploitation reçues					230	11			
Autres produits							232	115 993		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stock (marchandises)*						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	61 914		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 434)					244	1 581			
	Rémunérations du personnel*					250	27 924			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	11 100			
	Dotations aux amortissements*					254	11 412			
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	513		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		280					
Total des charges d'exploitation (II)							264	114 444		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	1 549		
Produits financiers (III)		280					294	297		
Charges financières (V)							290			
Produits exceptionnels (IV)							300	27		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347								
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	388		
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	837		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				312	837	314			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				316					
	Provisions non déductibles*				318					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				322					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	624		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)				251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990					
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350		
		Créance due au report en arrière du déficit				346				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1 352 2 588	354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1 370 2 588	372		



N° 10956*19

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

①

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise AUCT VENTOUX LUBERON				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 40 ancien chemin de Carpentras				84330	CAROMB		
Numéro SIRET* 8 0 0 7 9 0 4 1 2 0 0 0 1 2							
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 31/12/2016			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	12 061	016	10 364	
	Immobilisations corporelles*		028	32 290	030	18 762	
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	44 352	048	29 125	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	1 720	052	1 720	
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	14 145	070	14 145	
		Autres* (3)	072	2 784	074	2 784	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	23 035	086	23 035	
	Charges constatées d'avance*		092	1 111	094	1 111	
	Total II		096	42 795	098	42 795	
	Total général (I + II)		110	87 147	112	58 022	
PASSIF				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	5 000		
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	500		
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	24 053		
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	837		
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	30 390		
Provisions pour risques et charges			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	11 724		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	4 559		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)			172	11 348		
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	27 632			
Total général (I + II + III)			180	58 022			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	6 408
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

copie conforme à l'original





N° 10957*19

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AUCT VENTOUX LUBERON

Néant ☐ *Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐Exercice N clos le
31/12/2016

I

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue {	biens		dont export	215		214		
		services *		et livraisons					
				intracommunautaires	217		218	120 979	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	-4 997		
	Production immobilisée*					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
Autres produits					230	11			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	115 993			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	61 914		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 434)					244	1 581		
	Rémunérations du personnel*					250	27 924		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	11 100		
	Dotations aux amortissements*					254	11 412		
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	513	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		280				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	114 444			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	1 549
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)				294	297
Produits exceptionnels (IV)								290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347			300	27	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	388
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	837
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	837	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 127			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	624			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249))				251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU-TE (44. octies et octies A) 987				342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44. sexies A) 989						
	ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44. quindécies) 138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies) 990						
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344				350	
		Créance due au report en arrière du déficit		346					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 352	2 588	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 370	2 588	372			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.